

**ATTESTATION
DIRECTION DES SPORTS
VILLE DE PERIGUEUX**

Votre enfant :

NOM :

Prénom :

Né.e le : ... / ... /

Pour valider son inscription au **stage sportif – activité canoë-kayak, paddle...** – qui se déroulera :

Semaine N :du.....au..... , votre enfant doit passer le test obligatoire pour la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées (Code de l'action social et des familles : article R.227-13 et arrêté du 25 avril 2012 ; Code du sport : A322-44 et A322-66).

Vous avez la possibilité de lui faire passer le test **GRATUITEMENT** (frais pris en charge par la ville de Périgueux : entrée + test en vous présentant :

PISCINE BERTRAN DE BORN – boulevard Lakanal – PERIGUEUX – Tél. 05 53 53 30 36
PISCINE DE NIVERSAC – Niversac – 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE – Tél : 05 53 02 90 29

- Muni de :
 - a) Une pièce d'identité de l'enfant
 - b) La présente attestation.

Le test doit être effectué sans brassière de sécurité (circulaire du 30 mai 2012)

Date du test :

Aptitudes vérifiées et acquises : (cocher les cases suivantes)

- Effectuer un saut dans l'eau.
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres

Résultat du test : satisfaisant non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

NOM prénom :

Qualification :

Etablissement d'appartenance :

Numéro de carte professionnelle d'éducateur sportif :

Signature de l'éducateur sportif et tampon de l'établissement

